

> HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

S'approprier les différents thèmes du programme

Géographie / classe de CM2

Thème 1 - Se déplacer

- Se déplacer au quotidien en France
- Se déplacer au quotidien dans un autre lieu du monde.
- Se déplacer de ville en ville, en France, en Europe et dans le monde.

[Extrait du programme du cycle de consolidation, BOEN n°11 du 26 novembre 2015](#)

Pourquoi enseigner « se déplacer » en classe de CM2 ?

Ce thème pose la question **de la mobilité des individus**. La mobilité est une caractéristique majeure des sociétés contemporaines ; elle occupe une place de plus en plus importante dans la vie des habitants de la planète et les conduit à pratiquer divers lieux. Le traitement de ce thème fait intervenir **les notions de distance, de moyens et d'infrastructures de transport** en privilégiant **deux échelles** d'étude. Ce sont d'une part les **déplacements des individus au quotidien** qui sont envisagés, en France, puis dans un autre lieu du monde, **dans une perspective comparative**. **D'autre part les déplacements hors-quotidien**, incluant le tourisme et les migrations, sont à traiter en privilégiant les liaisons de ville en ville, en mobilisant **différentes échelles**, en France, en Europe, et dans le monde.

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- que les déplacements font partie du quotidien des hommes. Ils permettent le contact entre les groupes humains et sont nécessaires dans un espace différencié (on ne trouve pas tout partout, par exemple le travail et le logement) ;
- que dans les sociétés modernes, la mobilité s'est accrue avec des déplacements de plus en plus nombreux, de plus en plus lointains et de plus en plus rapides ;
- que les déplacements nécessitent des aménagements (infrastructures de transport).

Ce thème est l'occasion de travailler plusieurs compétences du programme et d'investir particulièrement celles ayant trait au repérage dans l'espace et à la pratique du langage cartographique. Le thème offre l'occasion de manipuler des outils du géographe : les plans, les cartes, et notamment les cartes « en temps piéton » ; la compétence « s'informer dans le monde du numérique » peut être travaillée en mobilisant les outils de géolocalisation.

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

- **L'école maternelle** fournit les premières expériences pour construire des connaissances liées aux déplacements et à la façon de les représenter.
- Au **cycle 2** les élèves structurent leur vocabulaire pour mettre des mots sur les différents types de déplacements (avancer, reculer, tourner à droite/à gauche, monter, descendre...).
- Au **CM1**, les thèmes 1 « Découvrir le(s) lieu(x) où j'habite » et 2 « Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France » permettent de renforcer les connaissances sur les déplacements, perçus comme des actes nécessaires au quotidien. Au **CM2**, le thème 2 « Communiquer d'un bout à l'autre du monde grâce à l'Internet » prolonge la réflexion sur les mobilités virtuelles, le recours aux réseaux numériques pouvant offrir une alternative aux déplacements physiques en permettant de mettre des personnes même très éloignées en contact. Ces situations permettent d'interroger la notion de distance.
- Au **collège**, l'étude des déplacements se poursuit **en classe de 4^e** avec le thème 2 « Les mobilités humaines transnationales » qui s'attache à l'étude des mouvements migratoires et à celle du tourisme international.

Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?

Problématiques

- Quels sont les motifs, les modes et les contraintes de déplacements pour les individus, au quotidien et dans le hors-quotidien ?
- Quels aménagements sont liés aux déplacements ?

Le fait de se déplacer s'intègre dans le thème plus large des **mobilités**. L'ensemble des déplacements sur un axe est un **flux** ; il peut être quantifié. Les **mobilités quotidiennes** répondent aux besoins les plus élémentaires : faire les courses, aller au travail, accéder aux loisirs. Ces mobilités sont souvent répétitives ; on parle de mobilités pendulaires. Elles sont le plus souvent contraintes. Les loisirs sont l'ensemble des activités pratiquées à la journée pour des raisons autres que le travail ou les études. Au-delà d'une nuit passée hors du domicile, le voyageur devient un **touriste**. Il pratique une mobilité sur plusieurs jours ou semaines, ce qui autorise des déplacements plus longs. Ces mobilités sont choisies.

Les géographes réservent la notion de **migration** aux déplacements qui débouchent sur une installation durable dans un autre lieu. Ces migrations, dans certains cas, sont internationales.

Les déplacements nécessitent des **modes de transport** variés : vélo, voiture, métro, train, avion... et empruntent des **axes de transport** parfois spécifiques à un seul mode de transport comme la voie ferrée ou la route. Aux extrémités des axes, on trouve des infrastructures de départ et d'arrivée qui sont aussi des **lieux de rupture de charge** (changement de mode de transport) : la gare routière, la gare TGV, l'aéroport... La géographie des déplacements est donc aussi celle des transports et on peut aborder leurs effets spatiaux : ils participent de l'organisation des territoires, sont plus ou moins gourmands en énergie et en espace, posent parfois des problèmes environnementaux.

Dans les villes des pays développés, de nouvelles formes de déplacements sont encouragées, comme les déplacements à pied, en vélo, en transports en commun ou avec des véhicules électriques. Des pratiques de partage et de covoiturage se mettent aussi en place aux différentes échelles au sein du territoire national.

Tous les humains ne sont pas égaux devant le déplacement. Pour le **touriste** des pays riches, c'est un choix qu'il arbitre en fonction de ses envies et de ses revenus. Le **migrant** des pays

Retrouvez Éduscol sur



pauvres, lui, est parfois contraint de quitter son village pour chercher un travail en ville, et dans certains cas de quitter son pays en risquant sa vie. Le franchissement des frontières est un autre facteur d'inégalité : mieux vaut venir d'un pays d'Europe Occidentale ou d'Amérique du Nord pour se déplacer aisément. De la même manière les habitants des centres-villes, ceux des banlieues (de certaines banlieues parfois « coupées » des centres) et ceux des espaces périurbains sont inégaux quant à l'accès à la mobilité. Travailler le thème « se déplacer », c'est donc aussi amorcer un début de réflexion sur les **inégalités de richesses et de développement**. On évitera cependant toute approche caricaturale dans les liens entre déplacements et richesse, les déplacements contraints concernent également les territoires les plus riches et les populations aisées (le cadre affecté au siège de l'entreprise, qui est à deux heures de train de sa résidence et qui doit ou faire l'aller-retour ou louer/acheter un pied à terre par exemple).

Comment mettre en œuvre le thème en classe ?

Pour aborder ce thème, la **démarche inductive** peut être privilégiée et conduite à partir de cas concrets de déplacements, par lesquels l'enseignant mobilise le vocabulaire et met en œuvre le raisonnement géographique pour traiter des **deux thématiques principales** :

- se déplacer au quotidien, en France et dans un autre lieu du monde ;
- se déplacer de ville en ville, en France, en Europe et dans le monde.

Principales étapes de mise en œuvre

Une entrée concrète par une étude de cas

Les déplacements quotidiens se prêtent particulièrement à des approches concrètes, par des études de cas, ou des exemples. Selon une démarche comparative, la première étude est choisie en France, la seconde dans un autre lieu du monde. Les études des déplacements quotidiens peuvent ainsi être comparées et permettre d'aborder les inégalités dans le monde.

La première étude de cas peut partir de l'analyse des déplacements de l'élève et de sa famille au cours d'une journée et d'une semaine. En milieu urbain, on montre les **différents moyens de transport** utilisés par les membres de la famille, en lien avec ses activités. En milieu rural, la voiture est souvent dominante mais certains membres de la famille utilisent peut-être le vélo, le car scolaire, le covoiturage ou... la marche à pied. **Les déplacements de loisirs** font aussi partie du quotidien, et les élèves comprennent que les déplacements correspondent à des **besoins** variés (aller au travail ou à l'école mais pas seulement). Ce premier cas permet d'introduire la notion de distance, exprimée en kilomètres, mais également en temps selon le mode de transport privilégié. C'est l'occasion de manipuler les outils de géolocalisation, ainsi que des plans ou des cartes, en fonction du mode de transport choisi pour identifier et comparer des itinéraires.

On compare cette première étude aux déplacements d'enfants de leur domicile à l'école, dans un autre lieu du monde. On peut s'appuyer sur un ou deux brefs extraits du film de Pascal Plisson *Sur le chemin de l'école* (2013), qui aborde le quotidien des enfants au Maroc, au Kenya, en Argentine et en Inde. Ces déplacements particuliers, de type domicile-travail, permettent d'identifier des différences d'un continent à l'autre, notamment la place de la voiture en France ou l'importance de l'usage du scooter et de la bicyclette en Asie.

Partir des expériences personnelles des élèves

L'étude des déplacements se poursuit à d'autres échelles spatiales, en France, en Europe et dans le monde. L'étude peut s'organiser très concrètement à partir des expériences de déplacements des élèves, (hors déplacements quotidiens). En faisant identifier par les élèves les déplacements qu'ils ont pu effectuer et les lieux fréquentés à différents moments de leur vie (vacances, visites familiales, rencontres sportives, événements particuliers...), on élabore **des cartes de parcours**, ou schémas qui mettent en rapport le proche et le lointain, et des déplacements à différentes échelles. Si l'on ne souhaite pas personnaliser le parcours, il est possible de retracer un déplacement d'une personne fictive ou d'une célébrité.

Présenter un aménagement de transports

L'étude peut s'organiser à partir de la présentation d'un aménagement de transports, comme un aéroport international : Roissy-Charles-de-Gaulle, Nice, Toulouse, Lyon St-Exupéry. Ce type d'exemple permet de relever la diversité des moyens de déplacement rassemblés en un seul lieu et des différentes échelles de mobilités : locale avec le tramway, régionale avec la route ou l'autoroute, nationale avec le TGV et les vols nationaux, internationale. Un témoignage de professionnel effectuant des déplacements internationaux réguliers peut permettre de saisir ce que signifie se déplacer sur des longues distances. Ex : un pilote d'avion de ligne, un routier...

C'est par ces exemples que la diversité des moyens de transport, des durées de parcours, peut être abordée, tout comme la qualité des aménagements routiers, ferroviaires ou aéroportuaires, indispensables aux déplacements des individus.

Cette dernière thématique permet d'utiliser des cartes à d'autres échelles spatiales : cartes des réseaux autoroutiers, des LGV, des vols long-courriers, qui permettent de fixer quelques repères géographiques. À l'aide du planisphère et du globe terrestre, l'enseignant peut montrer les distances exprimées en kilomètres, mais aussi en temps de transport. L'appui sur la carte des fuseaux horaires peut être également recherché.

Au cours de la séquence, un lien avec les apprentissages mathématiques peut s'établir. On fait effectuer et comparer des calculs de distance à l'aide de différents moyens de transport (voiture, chemin de fer, avion) pour un trajet fictif en France, vers une destination européenne, puis mondiale. On peut pour cela prendre appui sur les outils du géographe : les cartes, les plans, les outils géographiques embarqués (GPS).

Principaux repères spatiaux à construire

- Les lieux traversés par les différents déplacements étudiés dans ce thème sont tous localisés sur des **cartes** à des échelles adaptées. Pour les déplacements quotidiens, ce sont les quartiers traversés, pour les déplacements en France ou à l'étranger, les régions ou les pays visités ou parcourus.
- Le lieu où l'on habite et l'école sur le plan communal, le plan de la communauté de communes/d'agglomération, un itinéraire quotidien.
- Quelques grandes villes françaises et quelques métropoles européennes et mondiales.

Quelles sont les contributions du thème aux parcours ?

Le parcours citoyen peut être particulièrement mobilisé avec ce thème.

Le thème donne en effet l'occasion de débattre des conséquences de l'augmentation des déplacements à toutes les échelles et d'envisager quelques enjeux pour le développement durable : risque de pollution et d'appauvrissement de la planète en ressources énergétiques fossiles.

Le professeur peut orienter la réflexion des élèves sur les alternatives pour créer les conditions de mobilités propres et durables, notamment la valorisation de modes de déplacement alternatifs : usage de la marche à pied, de la bicyclette, renforcement du co-voiturage et développement des transports en commun.

Quels sont les écueils à éviter ?

- Étudier des moyens de transport de façon trop exhaustive et pour eux-mêmes, sans les relier à la problématique du thème.
- Instaurer une confusion entre les mobilités, ensemble des déplacements, et les migrations, qui sont une forme de mobilité.
- Éviter le catastrophisme et la dimension moralisatrice dans le cadre de la réflexion sur le développement durable.